VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

PÈRE DROGUÉ

Par Profil supprimé Postée le 22/11/2012 19:44

Bonjour ou bonsoir,
D'abord je tiens à m'excuser pour certaines fautes d'orthographe (ceci n'est qu'un détail mais bon). Je vous expose mon cas vite fait. J'ai 15 ans, j'ai ma mère, mon frère, personnes parfaitement normales... Le problème vient de mon père, jadis alcoolique puis sous effet de médicaments "anti dépression" depuis plus de 20 ans, il se jette maintenant sur la drogue (laquelle je ne sais pas et je ne veux pas le savoir). Le problème étant qu'il n'a pas toujours les moyens de se payer " sa poudre" et en est réduit à voler de l'agent à ma mère, à mon petit frère et à moi-même... Quand il n'arrive pas à avoir assez d'argent pour s'acheter sa drogue il est donc nerveux, colérique (heureusement pas violent)... Bref, je veux juste savoir ce que je peux faire pour qu'il sorte de là, ou du moins qu'il arrête de nous embêter , j'aimerai que mon frère est droit à une enfance différente de la mienne... Auriez-vous des conseils à me donner?
Merci de votre attention.

Mise en ligne le 26/11/2012

Bonjour,

La situation que vous vivez est difficile car vous êtes face à un père qui ne va pas bien. Les produits qu'il consomme ont certainement, pour lui, un effet de bien-être immédiat qui ne règlent pas son (ses) problème(s) à la base mais qui l'aident peut-être à surmonter ses angoisses. Vous dites en effet que quand il ne peut pas en consommer, il est nerveux et colérique.

Que faire pour que le quotidien de tous s'améliore ? C'est une grande question… Du haut de vos 15 ans, vous semblez avoir un regard mature sur la situation mais sachez que vous ne pourrez pas agir de manière exceptionnelle si cela fait plus de 20 ans que ca dure. Seul votre père peut prendre rendez vous avec des professionnels spécialisés dans les dépendances afin d'être aidé et soutenu ; s'investir dans une association ou un club sportif, culturel ou artistique afin de trouver une détente etc. Mais tout est question de désir, d'envie et de moyens de changements. Votre père a déjà arrêté l'alcool et est suivi aujourd'hui par un médecin ce qui n'est pas rien, c'est un cheminement personnel et progressif qu'il met en place.

Vous pouvez cependant lui parler de ce que vous vivez et ressentez tout comme à votre mère. En effet, il nous semble important que votre mère sache dans quel état cette situation vous met et les inquiétudes que vous avez vis-à-vis de votre frère. En tant qu'adulte, c'est à elle de prendre des décisions concernant vos comptes en banque ou de mettre en place des sorties familiales par exemple, afin que vous et votre frère puissiez profiter de moments de plaisir simple.
Ceci-dit, sachez que vous pouvez à tout moment contacter le 119 si vous trouvez que la situation est difficilement gérable pour vous, comme pour vos parents. C'est un numéro gratuit où des professionnels de l'enfance sont là pour comprendre ce qui se passe et vous proposer des aides. N'hésitez pas à aller voir leur site Internet pour plus de détails: "www.allo119.gouv.fr"

En tout cas, si votre relation avec votre frère se passe bien, nous vous encourageons à passer de bons moments avec lui, à rire et à jouer. On en a tous besoin de ces moments pour s'épanouir !

Si vous souhaitez en discuter davantage ou pour toute autre question, vous pouvez nous appeler au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Bien à vous